

2327W989

Etude et documentaire ethnographiques
sur le centre de Sainte-Livrade :
correspondance.

1956-1967

(8 pièces)

**GROUPEMENT DE DÉFENSE
DES PETITS ET MOYENS INTÉRÊTS
FRANÇAIS AU VIETNAM**

Paris, le 12 Juin 1956

COMITÉ DE FRANCE

*Association déclarée conformément
à la Loi 1901*

20, RUE LA BOËTIE - PARIS (8°)

Prière adresser la correspondance:
3, place des Vosges - Paris 4ème

Monsieur le Directeur du
Centre d'Hébergement des Rapatriés d'Indochine
SAINTE LIVRADE-sur-LOT (L. & G.)

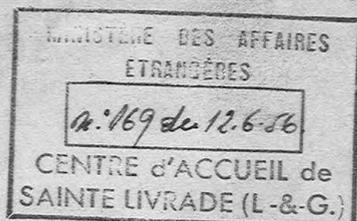
le 20/6
Monsieur le Directeur,

De nombreux adhérents de notre Groupement nous ont fait part de l'existence de votre Centre et nous voudrions pouvoir exposer, dans notre prochain bulletin dont ci-joint un exemplaire, les conditions de vie de nos compatriotes, rapatriés d'Indochine, dirigés sur votre camp.

Nous aimerions également savoir si ces personnes sont admises au bénéfice de l'allocation de chômage et peuvent toucher les prestations de la Sécurité Sociale et les allocations familiales.

En vous remerciant à l'avance des précisions que vous voudrez bien nous fournir et qui permettront de rassurer de nombreux adhérents, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Le Vice-Président :



J. Pierre Lenormand
J. PIERRE LENORMAND

3 juillet 1967

Le Directeur de la Cité d'Accueil

à

Monsieur SIMON
48 bis, rue Bobillot
75 - PARIS (13^{ème})

Cher Monsieur,

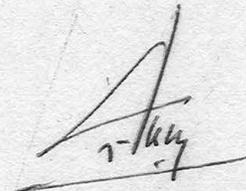
Votre lettre du 30 juin m'est bien parvenue.

Comme vous le savez, la présence de l'équipe "CIMADE" qui va se trouver augmentée, prochainement, ne me permet pas de vous donner pleinement satisfaction.

Cependant, pour vous être agréable, j'accepte de mettre à votre disposition un logement de trois pièces dans le bâtiment des instituteurs à titre précaire et réversible : j'entends par là que si la nécessité s'en faisait sentir, je me verrais contraint de vous demander de trouver un hébergement ailleurs ; ceci ne vous ferme absolument pas l'entrée du Centre d'Accueil et c'est avec beaucoup de plaisir que je me réjouis de votre prochaine venue.

Je vous précise que ce logement est actuellement vide ; lorsque vous viendrez, je mettrai à votre disposition les meubles sommaires dont vous aurez besoin, à charge à vous d'en assurer la manutention.

Croyez, cher Monsieur, à l'assurance de mes bons sentiments.



M. TURSAN

**ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ÉTUDES**

PARIS, le 30, Juin 1967,

Sciences Economiques et Sociales

Division des Aires Culturelles

Centre de Documentation

sur

l'Asie du sud-est et le monde Indonésien

Cependant, nous n'avons pu l'an dernier, mener avec

profit notre recherche que par ce que et à partir du moment où vous avez bien
- voulu mettre à notre disposition un logement du camp. Nous vous avions expli-

à Monsieur TURSAN
Directeur du Centre d'Accueil
Sainte Livrade sur Lot.

qu'en étant sur place, logeant au pour pendant un mois l'an dernier, nous

avons pu mesurer les très grandes difficultés associées par cet éloignement

et les faibles résultats obtenus ainsi.

La situation est cette année identique, et nous espérons

que vous serez aussi compréhensif que l'an dernier et que vous voudrez bien

nous reporter à nouveau votre amicale coopération. Nous savons, bien entendu,

que le logement que nous avons occupé l'an dernier n'est plus disponible, et

qu'une troisième tentative de la CHAMADE est arrivée depuis notre passage en

février, mais, je me permets d'insister sur ce point, nous n'attendrions

volontiers de n'importe quel autre des logements qui restent disponibles

dans le camp, même en dehors de l'ex-bâtiment des instituteurs. L'essentiel

pour notre travail est que nous soyons sur place et les conditions de confort

Ainsi que vous en avez été avisé, je crois, nous avons

l'intention de revenir à Sainte-Livrade pour un séjour de trois mois, afin

d'y achever l'étude que nous avons entreprise l'an dernier. Je vous rappelle

que ces recherches de sociologie et d'ethnographie, sont menées pour le

Centre National de la Recherche Scientifique auquel nous appartenons, dans

le cadre d'importantes "Recherches sur Programme" auxquelles collaborent

un grand nombre de chercheurs de toutes disciplines. Les résultats déjà

obtenus, condensés dans un "rapport de mission" (que nous nous ferons un plaisir

de vous communiquer), ont paru suffisamment intéressants, notamment en ce qui

concerne les phénomènes religieux (moins farfelus et beaucoup plus systémati-

ques qu'il peut y paraître au premier abord) et pour l'observation desquels

la "Pagode" de Sainte Livrade demeure sans doute l'un des derniers endroits

(DID 29-72)
au monde, étant donné les événements du Viêt-Nam, pour que la décision soit prise d'essayer d'y tourner un film à titre de document ethnographique. Ce film sera réalisé avec la coopération du Comité du Film Ethnographique du Musée de l'Homme.

A cet effet, Notre directeur de Recherches, M.G. CONDOMINAS; professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et Directeur du Centre de Documentation sur l'Asie du Sud-Est, a présenté une demande officielle au Ministère des Affaires Sociales.

Cependant, nous n'avons pu l'an dernier, mener avec profit notre recherche que parce que et à partir du moment où vous avez bien voulu mettre à notre disposition un logement du camp. Nous vous avons expliqué alors, l'importance capitale pour notre travail de notre présence permanente, et qui tient dans ce fait évident qu'on ne peut réellement comprendre des gens qu'en vivant au milieu d'eux, et qu'on ne peut observer des phénomènes qu'en étant sur place. Logeant au bourg pendant un mois l'an dernier, nous avons pu mesurer les très grandes difficultés suscitées par cet éloignement et les faibles résultats obtenus ainsi.

La situation est cette année identique, et nous espérons que vous serez aussi compréhensif que l'an dernier et que vous voudrez bien nous apporter à nouveau votre amicale coopération. Nous savons, bien entendu, que le logement que nous avons occupé l'an dernier n'est plus disponible, et qu'une troisième équipière de la CIMADE est arrivée depuis notre passage en Février, mais, je me permets d'insister sur ce point, nous nous satisferons volontiers de n'importe quel autre des logements qui restent disponibles dans le camp, même en dehors de l'ex-bâtiment des instituteurs. L'essentiel pour notre travail est que nous soyons sur place et les conditions de confort sont, surtout pour un séjour relativement bref, accessoires; nous avons vécu d'ailleurs une année dans les corons de Noyant, dans les mêmes conditions que les rapatriés. Pour dissiper toute équivoque, je dois insister à ajouter que nous sommes également disposés à payer une redevance pour les frais qu'occasionnerait notre occupation d'un logement. Enfin, vous avez, je pense, pu juger que notre présence au camp n'apportait qu'une bien légère perturbation dans son bon fonctionnement. Bien que nous intéressant vivement à la vie qui s'y mène et n'ignorant pas les problèmes parfois délicats qui s'y posent, nous nous sommes toujours tenus ~~à l'écart~~, comme d'ailleurs à Noyant, et nous continuerons de nous tenir, dans la stricte attitude d'observateurs, que notre position de chercheurs scientifiques nous impose.

Nous pensions tout d'abord pouvoir être à Sainte-Livrade dès le 1^o juillet, mais nous avons été contraints, du fait de plusieurs problèmes de dernière heure à régler, de différer notre départ de quelques jours. Nous aimerions, cependant, commencer le plus tôt possible et pensons arriver vers la fin de la semaine prochaine. Une prompt réponse de votre part, nous ~~serions~~ obligerait infiniment.

Attendant ce plaisir et celui de vous revoir, et de nous retrouver dans ce cadre auquel nous nous sommes si vivement attachés, nous vous prions de croire, cher Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'P. et I. Simon', is written above a horizontal line.

Pierre et Ida SIMON
48 bis Rue BOBILLOT
PARIS 13^o

Le 3 juillet 1967

Le Directeur de la Cité d'Accueil

à

Monsieur le Professeur G. CONDOMINAS
Directeur d'Etudes de l'Ecole Pratique
des Hautes Etudes (Sorbonne)
Directeur du Centre de Documentation
sur l'Asie du Sud-Est et le Monde
Indonésien
293, Avenue Daumesnil
75 - PARIS (12 ème)

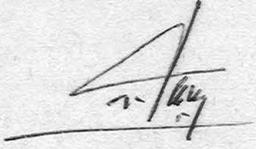
Monsieur le Professeur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le cas de M. et Mme SIMON qui souhaiteraient, comme l'an dernier, obtenir la possibilité de loger au Centre d'Accueil de Ste-Livrade au cours des vacances scolaires.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je mets à la disposition de ce jeune ménage trois pièces qui lui permettront, j'en suis sûr, de travailler dans les meilleures conditions.

Toutefois, je ne puis m'engager à promettre à M. et Mme SIMON de leur laisser la jouissance de ce logement pendant les trois mois qu'ils sollicitent : en effet, la présence d'une équipe "CIMADE" qui verra son importance augmenter au cours de ces prochaines vacances, risque de me contraindre à réserver ce logement en priorité.

Je pense cependant que cette nouvelle vous sera agréable et je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes sentiments distingués.



M. TURSAN

**ECOLE PRATIQUE
DES HAUTES ETUDES**

PARIS, le 29 juin 1967

Sciences Economiques et Sociales

Division des Aires Culturelles

Centre de Documentation

sur

l'Asie du sud-est et le monde Indonésien

Professeur G.CONDOMINAS
Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique
des Hautes Etudes (Sorbonne)
Directeur du Centre de Documentation
sur l'Asie du Sud-Est et le Monde Indonésien

à Monsieur le Directeur du Centre d'Accueil
des Français d'Indochine
Sainte-Livrade sur Lot.

Professeur G.CONDOMINAS.

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu, l'an dernier,
mettre à la disposition de M. et Mme SIMON, un logement, parmi ceux réservés,
je crois, à l'Education Nationale, dans le Centre dont vous avez la gestion,
et je vous prie de trouver ici, mes vifs remerciements. Ces chercheurs
doivent, comme vous le savez, revenir cette année pour achever leur étude
et tourner un film-document. Je serais très heureux, si vous vouliez bien

293, Avenue Daumesnil, Paris 12^e

leur accorder à nouveau un logement pour la durée de leur séjour. Ainsi que vous le comprenez j'en suis sûr, cette question est pour leur travail de la plus haute importance, leur présence au milieu du groupe qu'ils sont chargés d'étudier et leur participation à sa vie quotidienne leur permettant seules, d'appréhender correctement les faits.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur l'expression de mes sentiments distingués,

Professeur G. CONDOMINAS
Directeur d'Études à l'École Pratique
des Hautes Études (Sorbonne)
Directeur du Centre de Documentation
sur l'Asie du Sud-Est et le Monde Indonésien

Monsieur le Directeur du Centre d'Asie
des Hautes Études
Sainte-Barbe sur les

Professeur G. CONDOMINAS.

Monsieur le Directeur,

et de vous prie de trouver ici mes vifs remerciements. Ces chercheurs doivent, comme vous le savez, revenir cette année pour achever leur étude et fournir un film-document. Je serais très heureux, si vous vouliez bien mettre à la disposition de M. et Mme SIMON, un logement, parmi ceux réservés, dans l'Éducation Nationale, dans le Centre dont vous avez la gestion.

Vous avez bien voulu, l'an dernier,

LR/MD

5 JUIL. 1967

Direction de la Population et
des Migrations
Sous-Direction des Programmes
Sociaux en faveur des Migrants

1, Place de Fontenoy (7^e)

-:-

PSM.3/n° 1050

Monsieur le Professeur,

Par votre lettre en date du 16 juin 1967, vous avez bien voulu me demander d'autoriser M. Pierre SIMON, chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique et son épouse de séjourner à la Cité d'Accueil de Sainte-Livrade du 1er Juillet au 30 Septembre prochain.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je donne volontiers mon accord pour que Mr. Pierre SIMON poursuive l'étude d'ethno-sociologie précédemment entreprise sur cette communauté Vietnamiennne.

Toutefois je n'ai pas la possibilité d'assurer son logement, comme l'an passé, en raison du nombre important d'hébergés.

Je ne vois pas d'inconvénient d'autre part, à la réalisation d'un film de court métrage en 16 mm à titre de document ethnographique sur les cérémonies religieuses à la "Pagode", sous réserve, comme vous le soulignez de l'acceptation des personnes intéressées.

Veillez agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de ma considération distinguée./.

Pour le Ministre et par
autorisation
Le Maître des Requêtes du Conseil d'Etat
Directeur de la Population
et des Migrations

Monsieur le Professeur G. CONDOMINAS
Directeur d'études à l'E.P.H.E.
Directeur du Centre de Documentation
sur l'Asie du Sud-Est et le Monde
Indonésien
293, Avenue Daumesnil
- PARIS 12^e -

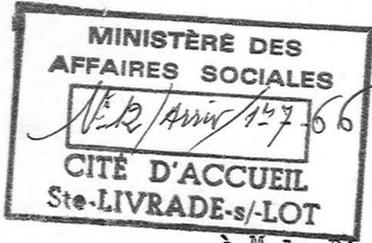
Signé : Michel MASSENET

*copie "pour information"
à M^{me} Curson*

1279/55
38

DEPARTEMENT de LOT-ET-GARONNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE



BORDEREAU d'ENVOI

à M.le Directeur du Centre d'Accueil de SAINTE-LIVRADE-sur-LOT

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Lettre de M. le Ministre des Affaires Sociales en date du 23 JUIN 1966 concernant le séjour de M. et Mme SIMON de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.	1	pour suite à donner

AGEN, le 29 JUIN 1966

LE DIRECTEUR,

LR /FB.14

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE 23 JUIN 1966

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POPULATION & DE L'ACTION SOCIALE
Sous-Direction de l'Aide Sociale et de l'Enfance
5^e Bureau

27 JUIN 1966

LE MINISTRE des AFFAIRES SOCIALES

à

Monsieur le DIRECTEUR du CENTRE
d'ACCUEIL de Ste LIVRADE

sous couvert de M. le PREFET du LOT-et-GARONNE
- Direction départementale de l'Action
Sanitaire et Sociale -

O B J E T : Séjour de M. et Mme SIMON de l'Ecole
Pratique des Hautes Etudes -

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
j'autorise M. et Mme SIMON, chercheurs à l'Ecole Pratique
des Hautes Etudes, Centre de Documentation sur l'Asie du
Sud-Est à effectuer un séjour de trois mois, du 1er Juillet
au 30 Septembre 1966 au Centre d'Accueil pour leur permet-
tre d'effectuer une étude ethno-sociologique de la com-
munauté des Rapatriés d'Indochine du Centre.

Je vous prie de leur accorder toutes facilités
de séjour et dans la mesure des places disponibles
de leur assurer le logement.

Pour le Ministre et par délégation

Le Directeur du Cabinet,

Bernard Guitton

Bernard GUITTON

